

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Secrétariat Général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

AGRÉGATION INTERNE DE PHILOSOPHIE

ET

CAERPA

Rapport présenté par Jean-Yves CHATEAU

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Président du jury

2009

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

**LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURYS**

Le présent rapport a été établi à partir de ceux, pour la dissertation, de madame Emmanuelle SOFFER ; pour l'explication de texte écrite, de madame Laurence BERTHELOT ; pour la leçon, de madame Elsa GRASSO ; pour l'explication de texte orale, de madame Anne DEVARIEUX.

Que ces collègues reçoivent ici l'expression de ma gratitude vive.

Jean-Yves CHATEAU

SOMMAIRE

ÉCRIT	6
Première composition : explication de texte	7
Deuxième composition : dissertation	15
ORAL	20
Leçon.....	21
Explication de texte	29
BILAN	36
ANNEXES	38
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	39
Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du Capes de philosophie	40
Programme de la session 2009	42
Programme de la session 2010	43
STATISTIQUES	44

JURY

Président :

Jean-Yves CHATEAU, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Vice-président :

Denis KAMBOUCHNER, Professeur des Universités, Université Paris I-Sorbonne (PARIS)

Secrétaire du jury :

Joël JUNG, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'Aix-Marseille (AIX-MARSEILLE)

Membres du jury :

Laurence BERTHELOT, professeur de Lettres 2^e année, lycée Guez de Balzac d'Angoulême (POITIERS)

Jean-Pierre BOURDON, professeur de Lettres 2^e année, lycée Chateaubriand de Rennes (RENNES)

Olivier CAMPA, professeur de Lettres 2^e année, Lycée Jean Jaurès de Reims (REIMS)

Anne DEVARIEUX, Maître de Conférences, Université de Basse Normandie (CAEN)

Françoise DEBRAY, professeur de Lettres 2^e année, lycée Faidherbe de Lille (LILLE)

Henri ELIE, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional de Nantes (NANTES)

Elsa GRASSO, Maître de Conférences, Université de Nice-Sophia-Antipolis (NICE)

Emmanuelle SOFFER, professeur de Lettres 1^{ère} année, lycée Michelet de Vanves
(VERSAILLES)

ÉCRIT

Première composition : explication de texte

Durée : 6 heures 30

Le candidat a le choix entre les deux textes suivants

I

3. *Que nos sens ne nous enseignent pas la nature des choses, mais seulement ce en quoi elles nous sont utiles ou nuisibles.*

Il suffira que nous remarquions seulement que tout ce que nous apercevons par l'entremise de nos sens se rapporte à l'étroite union qu'a l'âme avec le corps, et que nous connaissons ordinairement par leur moyen ce en quoi les corps de dehors nous peuvent profiter ou nuire, mais non pas quelle est leur nature, si ce n'est peut-être rarement et par hasard. Car après cette réflexion, nous quitterons sans peine tous les préjugés qui ne sont fondés que sur nos sens, et ne nous servirons que de notre entendement, parce que c'est en lui seul que les premières notions ou idées, qui sont comme les semences des vérités que nous sommes capables de connaître, se trouvent naturellement.

4. *Que ce n'est pas la pesanteur, ni la dureté, ni la couleur, etc., qui constitue la nature du corps, mais l'extension seule.*

En ce faisant, nous saurons que la nature de la matière, ou du corps pris en général, ne consiste point en ce qu'il est une chose dure, ou pesante, ou colorée, ou qui touche nos sens de quelque autre façon, mais seulement en ce qu'il est une substance étendue en longueur, largeur et profondeur. Pour ce qui est de la dureté, nous n'en connaissons pas autre chose, par le moyen de l'attouchement, sinon que les parties des corps durs résistent au mouvement de nos mains lorsqu'elles les rencontrent ; mais si, toutes les fois que nous portons nos mains vers quelque part, les corps qui sont en cet endroit se retireraient aussi vite comme elles en approchent, il

est certain que nous ne sentirions jamais de dureté ; et néanmoins nous n'avons aucune raison qui nous puisse faire croire que les corps qui se retireraient de cette sorte perdissent pour cela ce qui les fait corps. D'où il suit que leur nature ne consiste pas en la dureté que nous sentons quelquefois à leur occasion, ni aussi en la pesanteur, chaleur et autres qualités de ce genre ; car si nous examinons quelque corps que ce soit, nous pouvons penser qu'il n'a en soi aucune de ces qualités, et cependant nous connaissons clairement et distinctement qu'il a tout ce qui le fait corps, pourvu qu'il ait de l'extension en longueur, largeur et profondeur : d'où il suit aussi que, pour être, il n'a besoin d'elles en aucune façon et que sa nature consiste en cela seul qu'il est une substance qui a de l'extension.

René DESCARTES, *Principes de la philosophie*, Seconde partie, § 3 et 4

II

En réalité, c'est à refaire une synthèse vraiment phénoméniste de la matière et de ses actions qu'est occupée la physique contemporaine. En essayant de relier la matière et le rayonnement, elle donne au métaphysicien une leçon de construction. On va voir d'ailleurs avec quelle disponibilité d'esprit le physicien contemporain étudie le rayonnement, sans accepter précisément ce matérialisme honteux qu'est toute doctrine du fluide, de l'émanation, des exhalaisons, des esprits volatils.

Enonçons le problème sous une forme aussi polémique que possible, en le réduisant à des thèses métaphysiques. Wurtz (1) fonde l'atomisme ancien sur cet antique argument qu'on ne peut « imaginer de mouvement sans *quelque chose* qui se meut ». A cet argument, la microphysique serait tentée de répondre par la réciproque : « on ne peut imaginer une chose sans poser *quelque action* de cette chose ».

En effet, une chose peut bien être un objet inerte pour une sorte d'empirisme oisif et massif, pour une expérience non réalisée, c'est-à-dire non prouvée et par conséquent abstraite malgré ses revendications pour le concret. Il n'en va pas de

même pour une expérimentation de la microphysique. Là, on ne peut pratiquer la prétendue analyse du réel et du devenir. On ne peut décrire que dans une action. Par exemple, qu'est-ce qu'un photon immobile ? On ne peut détacher le photon de son rayon comme aimerait sans doute à le faire un *chosiste* habitué à manier les objets sans cesse disponibles. Le photon est de toute évidence un type de chose-mouvement. D'une manière générale, il semble que plus l'objet soit petit, mieux il réalise le complexe d'espace-temps, qui est l'essence même du phénomène. Le matérialisme élargi, dégagé de son abstraction géométrique primitive, conduit ainsi naturellement à associer la matière et le rayonnement.

Dans cette vue, quels vont être, pour la matière, les caractères phénoménaux les plus importants ? Ce sont ceux qui sont relatifs à son énergie. Avant tout, il faut considérer la matière comme un transformateur d'énergie, comme une source d'énergie ; puis parfaire l'équivalence des notions et se demander comment l'énergie peut recevoir les différents caractères de la matière. Autrement dit, c'est la notion d'énergie qui forme le trait d'union le plus fructueux entre la chose et le mouvement ; c'est par l'intermédiaire de l'énergie qu'on mesure l'efficacité d'une chose en mouvement, c'est par cet intermédiaire qu'on peut voir comment un *mouvement devient une chose*.

Gaston BACHELARD, *Le Nouvel esprit scientifique*, Chapitre III.

(1) Charles Adolphe Wurtz (1817-1884) : professeur de chimie organique à la Sorbonne à partir de 1875.

Les candidats avaient le choix entre les articles 3 et 4 de la seconde partie des *Principes de la philosophie* de Descartes et un extrait du troisième chapitre du *Nouvel esprit scientifique* de Bachelard. Si le premier texte était plus classique que le second, chacun d'eux n'en offrait pas moins l'occasion de tirer parti des connaissances se rapportant à la notion retenue cette année : la matière. A l'issue d'une préparation sérieuse, les candidats ne pouvaient manquer de disposer de la culture scientifique nécessaire aussi bien à la simple compréhension du propos de Bachelard (la physique du début du XX^e siècle est occupée « à refaire une synthèse vraiment phénoméniste de la matière et de ses actions ») qu'à la mise en perspective de la position de Descartes (l'extension seule constitue la nature de la matière). De fait, nous avons eu le plaisir de lire de bonnes voire de très bonnes copies sur les deux sujets. Les candidats à la prochaine session devraient trouver là une raison supplémentaire de préparer au mieux cette épreuve.

La détermination, chaque année, d'une notion du programme des classes terminales, à laquelle se rapportent les deux textes proposés, rend la préparation de l'épreuve aisée à organiser et permet au candidat de ne pas être pris au dépourvu par leur objet. Mais il ne s'agit en aucun cas de prendre cette épreuve pour un contrôle de connaissances à l'occasion de l'étude d'un texte ; au contraire, les problèmes de connaissances ne devraient plus se poser pour des candidats s'étant préparés normalement et la qualité de l'explication de texte peut être évaluée de façon exigeante. Il convient par conséquent d'éviter deux défauts majeurs que l'on a malheureusement rencontrés trop souvent ici, même si c'est dans des proportions inégales. D'abord, s'il n'est pas un mot du texte qui ne doive avoir été commenté – ce qui ne veut pas dire avoir été cité – au terme de son explication, celle-ci ne saurait consister à « faire du mot à mot » dans une parfaite indifférence à la structure et au mouvement du texte. Or, certains candidats n'ont par exemple pas fait l'effort de distinguer la conception bachelardienne de la matière de l'argumentation mise en œuvre pour l'étayer, ni même celui de justifier le choix de l'exemple du photon.

Par ailleurs, expliquer un texte n'est pas s'en servir comme d'un prétexte, autrement dit négliger sa singularité et ses aspérités pour restituer des développements trop généraux ou pour évoquer certains éléments de la doctrine de l'auteur qui n'éclairent nullement le passage proposé. On peut s'étonner de rencontrer un tel défaut sous la plume de bon nombre d'enseignants. Sans doute

croient-ils que l'érudition est essentielle à l'obtention d'un résultat favorable au concours. A tort : lorsqu'on a disposé d'une année pour approfondir l'étude d'une notion, le mérite ne consiste pas tant à savoir qu'à savoir faire, c'est-à-dire à mobiliser des connaissances attendues pour commenter avec précision un texte.

Les meilleures copies ont su analyser les progrès de la pensée en évitant de mettre sur le même plan, comme le fait la paraphrase, toutes les composantes du texte. Elles se sont distinguées également par l'acuité de leur attention au passage qu'elles ont commenté et par le souci de rendre compte de l'extrait choisi dans sa spécificité comme dans son intégralité.

Ajoutons, pour en terminer avec ces considérations d'ordre général, que de multiples fautes d'orthographe, des incorrections grammaticales et stylistiques, ou encore une écriture difficilement lisible nuisent à l'intelligibilité du propos et ne peuvent que produire une impression très fâcheuse sur les correcteurs.

Le passage des *Principes* a été majoritairement choisi. Cette préférence s'explique sans doute tant par le caractère bien connu de la thèse qu'il défend que par la difficulté du texte de Bachelard pour qui était dépourvu d'une culture scientifique pourtant élémentaire quand on a à enseigner la philosophie en classes terminales. Peut-être victimes d'un sentiment de familiarité, beaucoup de candidats sont restés pour ainsi dire passifs devant ces deux articles et n'ont pas su notamment poser la question de leur unité. Alors que l'article 3 exclut que ce que nous apercevons par l'entremise de nos sens nous renseigne sur la nature des choses, dès lors qu'il se rapporte à des « préjugés qui ne sont fondés que sur nos sens » (on exclura ainsi la couleur, mais pas la figure), l'article 4 semble déployer une tout autre argumentation : ce sans quoi on peut concevoir une substance n'entre pas dans sa nature, et c'est à ce nouveau titre que les qualités de pesanteur, de dureté, de couleur, etc., sont écartées de l'essence des corps. En toute rigueur, c'est uniquement par cette voie que Descartes peut faire de la seule extension la nature de la matière, puisque « nous pouvons concevoir l'étendue sans figure ou sans mouvement » (*Principes*, I, 53).

Concernant plus particulièrement l'article 3, on regrette que bien peu de candidats aient observé que son développement en nuancit sensiblement le titre : « que nos sens ne nous enseignent pas la nature des choses », écrit d'abord

Descartes, « si ce n'est peut-être rarement et par hasard », se reprend-il ensuite ; de la même façon, « ordinairement » vient tempérer l'idée que nos sens nous enseignent en quoi les choses « nous sont utiles ou nuisibles ». Les correcteurs ont apprécié les rares copies qui ont à la fois relevé ces nuances et pris la peine de les illustrer, que ce soit avec l'exemple de la perception de la figure dans le premier cas ou avec celui de la viande agréable au goût mais empoisonnée dans le second.

La fin de l'article 3 est l'occasion de rappeler que si l'explication de texte n'est pas une épreuve d'histoire de la philosophie, il est des ignorances aussi inexcusables que dommageables. Comment pouvait-on commenter la référence aux « premières notions ou idées, qui sont comme les semences des vérités que nous sommes capables de connaître », si l'on ne maîtrisait pas la distinction cartésienne entre idées innées, idées factices et idées adventices ? On ne pouvait pas davantage se contenter de définir négativement la connaissance par entendement comme une connaissance autre que sensible. Puissent ces reproches constituer une incitation à lire et à relire assidûment pendant l'année de préparation les textes les plus classiques de la philosophie.

L'article 4 suscita souvent l'évocation de l'épisode du morceau de cire. Si cette référence était tout à fait indiquée, encore fallait-il s'interdire de substituer à l'expérience de pensée de notre texte une paraphrase maladroite du passage de la *Seconde Méditation*. Quelques copies se sont distinguées en parvenant à établir en quoi la méthode de réduction mise en œuvre dans l'article 4 différait de celle de l'œuvre de 1641. Lorsqu'il examine le morceau de cire, Descartes ne cherche pas la nature de ce qui le compose : il découvre que c'est notre entendement – et non nos sens – qui nous fait percevoir l'objet. Dans l'article 4, en revanche, l'étendue n'apparaît plus simplement comme une idée de l'entendement rendant possible la conscience qu'a le sujet de l'objet ; elle est plus radicalement l'essence des choses matérielles.

L'article 4 posa bien des problèmes aux candidats. On mentionnera en particulier le surprenant contresens commis sur la formule « du corps, pris en général » rapportée, dans quelques copies, non pas au terme qui la précède (« la matière »), mais au corps auquel l'âme est unie. Citons aussi la confusion fréquemment observée entre la dureté des corps et leur impénétrabilité.

Certaines copies ont appliqué la terminologie lockéenne des qualités premières et des qualités secondes à la distinction cartésienne entre l'extension et les qualités de pesanteur, de dureté, de couleur, etc. On regrettera qu'elles n'en aient pas profité pour rappeler que Descartes déjà, loin d'abandonner ces dernières à la pure subjectivité, allait en donner une explication physique dans la suite des *Principes*.

Si les copies consacrées au texte de Bachelard furent sensiblement moins nombreuses que celles qui portaient sur l'extrait des *Principes*, elles ne furent cependant pas rares à proposer une explication à la fois informée et exactement ajustée au passage. Un bon commentaire exigeait des connaissances scientifiques précises, permettant notamment d'expliquer pourquoi la microphysique contraint à abandonner l'espace euclidien et en quoi le photon réalise le complexe d'espace-temps. Mais des connaissances proprement philosophiques étaient également attendues pour rendre compte des oppositions analyse/synthèse, abstrait/concret, etc., liées à la distinction fondamentale ici entre la chose inerte du matérialisme classique et la chose-mouvement d'un « matérialisme élargi ». La première moitié du texte semble d'ailleurs cultiver la figure de l'antithèse avant que l'exemple de cette chose-mouvement qu'est le photon ne vienne illustrer la position de l'auteur. Le dernier paragraphe fait de l'énergie (plutôt que de la force) « le trait d'union le plus fructueux entre la chose et le mouvement ».

Concernant la compréhension globale du passage, il faut relever un contresens tout à fait regrettable et malheureusement très répandu. Bien des candidats, en effet, ont conçu les rapports de la science et de la métaphysique sur le seul mode de la contradiction. Or, ce n'est pas *la* métaphysique mais seulement *une* métaphysique qui est invalidée par la microphysique. Donner « au métaphysicien une leçon de construction » n'est pas le réduire au silence mais l'inviter à changer de discours : « on ne peut imaginer une chose sans poser *quelque action* de cette chose » est *aussi* une thèse métaphysique. Si la microphysique rend caducs le matérialisme classique et les distinctions qui lui sont associées (ici celle de la chose et du mouvement), elle invite toutefois le philosophe à produire de nouveaux concepts (notamment celui de chose-mouvement). Comme l'annonçait l'introduction du *Nouvel esprit scientifique*, « la science crée [...] de la philosophie ». La synthèse

de la matière et du rayonnement opérée par le physicien appelle la synthèse métaphysique de la chose et du mouvement.

Les bonnes copies parvinrent non seulement à mesurer la complexité des rapports entre la science et la métaphysique, mais également à remonter à la source de l'« antique argument » sur lequel s'appuyait la physique classique. Au lieu de rattacher cet argument à l'atomisme antique, comme on déplore de l'avoir trop souvent lu, elles ont fait état de son enracinement dans la logique inhérente à la grammaire : « on ne peut imaginer de mouvement sans *quelque chose* qui se meut » tout de même qu'on ne peut exprimer une action sans donner un sujet au verbe qui la désigne. Pour déjouer les pièges de la syntaxe et surmonter l'« obstacle verbal », le philosophe doit retravailler la langue et l'adapter à la spécificité des phénomènes étudiés. Ainsi le photon est-il présenté comme un type de « chose-mouvement ».

S'il est vrai que Bachelard développe abondamment l'opposition entre cette « chose-mouvement » et la chose sans mouvement, il appartenait aux candidats de relever qu'il semble ainsi laisser de côté une réplique plus frontale – et sans doute plus paradoxale encore – à l'« antique argument » : pourquoi ne pas envisager l'hypothèse d'un mouvement sans chose ? Aucun candidat ne semble s'être posé une telle question alors même que les derniers mots du texte y invitaient en exprimant l'idée qu'« *un mouvement devient une chose* ». Fallait-il voir dans cette formule l'amorce d'un nouveau développement ou un simple glissement de sens ? Notre passage ne permettait pas de répondre, mais il fallait évoquer cette difficulté : une explication scrupuleuse doit savoir aussi parfois dire les perplexités qu'un texte peut susciter.

Deuxième composition : dissertation

Durée : 7 heures

La morale a-t-elle besoin d'un fondement ?

Comme pour les sessions antérieures, les copies témoignent d'un travail de préparation approfondi. Il faut à la fois saluer et encourager ce travail, et mettre en garde contre le risque qui accompagne une telle préparation : vouloir à tout prix déployer ses connaissances, en négligeant la singularité irréductible du sujet. Le jury est d'abord attentif à la pertinence des analyses par rapport au problème envisagé, à la détermination rigoureuse des enjeux du sujet, à la fidélité de l'enquête à la question qui la déclenche. Les détours, les écarts, les prétextes, quelle que soit leur consistance, sont peine perdue et il s'agit toujours d'affronter d'emblée directement et précisément le sujet proposé. On ne saurait trop conseiller aux candidats de rester maîtres des références qu'ils convoquent et de tâcher d'aborder la question avec la fraîcheur des commencements.

Ainsi de nombreuses copies reproduisent un plan qu'on croirait entendu d'avance. Après avoir élucidé la nature des fondements de la morale, la copie en critique l'abstraction et en appelle à une morale mieux incarnée, à des prescriptions immanentes à la pratique avec une dernière référence à Aristote, Spinoza ou Lévinas. On croirait la réflexion pliée par exercice à une question fatale qui n'est pourtant pas celle du libellé. La moyenne assez basse de l'épreuve de dissertation s'explique essentiellement par ce défaut d'examen du sujet.

Le sujet ne demandait ni s'il existe un ou des fondements à la morale, ni quels ils pouvaient être. Il est arrivé que par contagion des termes la réflexion s'altère au point d'interroger le besoin de morale. L'idée d'un *besoin* de fondement devait commander la problématique. Ainsi, découvrir avec la *Généalogie de la morale*

l'occultation de l'origine des valeurs et l'illusion de leur transcendance ne pouvait suffire à conduire les candidats à répondre négativement à la question – sous peine de paraître confondre la question de l'existence ou non d'un tel fondement et celle du besoin pour la morale de l'invoquer. Au contraire, la transposition symptomatique de l'origine en fondement dans l'élaboration historique de l'exigence morale peut-elle être tout aussi bien comprise comme la manifestation d'un tel besoin.

Une détermination insuffisante de la notion de fondement a entraîné également faux-sens sur le libellé et développements hors-sujet. *Fondement* a épousé les sens de critère, règle, fin, motif ou motivation, origine, source, principe. En interrogeant la nécessité pour la morale de requérir des principes, les candidats étaient entraînés à déplacer l'objet de la réflexion de la nature et la valeur des commandements moraux à celles de la vie et de l'action. On interroge le critère de qualification ou de disqualification des actes, au lieu de partir de l'existence de telles prescriptions et d'examiner si elles doivent en appeler à une autorité (métaphysique ou anthropologique par exemple). Ces confusions furent d'autant plus regrettables qu'elles correspondaient parfois à des contresens sur les doctrines : la généalogie de la morale considérée comme une entreprise de fondation, l'éthique lévinassienne réduite à une morale de l'amour assez sirupeuse dont l'épiphanie du Visage serait le fondement.

Le sujet ne se voulait pas déroutant. Une connaissance solide des auteurs classiques, jointe à une attention scrupuleuse aux termes de la question suffisait pour lui apporter une réponse fine. Les candidats se sont souvent embrouillés au moment de mobiliser la doctrine kantienne faute d'une connaissance suffisante des textes et de leurs enjeux. Peu d'analyses suivirent la netteté des textes de Kant qui dégagent la morale de l'hétéronomie, sorte de sens commun moral. Quelques-unes, en revanche, ont su mettre en valeur le geste inaugural de Kant en matière d'éthique dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs*, qui consiste à couper la définition du devoir de tout fondement anthropologique ou théologique, qui en ruine fatalement la valeur idéale ; les formulations de la loi morale poursuivent ce geste jusqu'en ses dernières conséquences. Son originalité tient là aussi à une sorte de « révolution copernicienne » autour du concept d'autonomie. La loi détermine le bien,

non l'inverse. On parle désormais de loi sans aucune spécification, elle n'est plus assujettie au bien ni aux contenus qu'il a pu historiquement emprunter (principe matériel extérieur à la forme du vouloir, Idée du Bien, volonté de Dieu...). Kant supprime cette autorité, fondement ou sujet de la loi, placée au-delà d'elle et investie du pouvoir de faire loi. La loi se donne à elle-même pouvoir d'être loi, elle est à soi son propre commandement. Elle est délivrée de la nécessité de rendre raison de soi à une instance hors-la-loi, matière ou fondement de la loi.

De nombreux candidats – souvent en première partie mais, parfois aussi pour une ultime réponse – ont cru pouvoir opposer à la question l'idée que l'exercice pratique de la vertu, la conformité aux injonctions du devoir, l'efficacité des valeurs morales se passaient de toute recherche des fondements. La connaissance de ceux-ci n'ajouterait rien à la fidélité aux règles pratiques ni à la fermeté de l'obéissance des hommes aux usages et mœurs renforcés par la sédimentation du passé, l'appartenance à une communauté, l'attachement aux rituels, le partage des tâches, l'ancienneté de l'héritage, etc. On n'aurait besoin pour bien se conduire ni de connaître ni d'interroger le fondement des règles qu'on se donne, et les hommes peuvent être honnêtes sans être savants, de même qu'on n'a pas besoin pour calculer la circonférence de la Terre de dégager les vérités métaphysiques sur lesquelles repose la validité des calculs de la physique.

Certes, mais cet argument a laissé parfois transparaître une grande faiblesse, lorsqu'il a pris l'allure d'un renoncement aux exigences élémentaires de la réflexion et de l'élucidation philosophique. Il souligne, en effet, que cette question est théorique et ne doit guère bouleverser les manières de vivre ; autant faire de la philosophie pour savoir si elle est nécessaire à ceux qui s'en passent. On théorise sur les vertus de la théorie, manière de régression qui demande à quoi sert la philosophie et on constate qu'elle ne sert à rien. Certes il s'agissait d'un « problème de philosophes » : mais fallait-il s'en étonner ? L'ignorance par le physicien des conditions de possibilité de sa science n'implique pas l'autofondation ni l'autoproclamation de celle-ci. L'exploitation de l'argument enveloppait un présupposé essentiellement antiphilosophique. On évitera donc une problématisation qui contesterait qu'il existe des problèmes philosophiques. Tout au plus l'argument pouvait-il constituer une première marche pour dégager la morale d'une confusion

avec les mœurs, dont l'efficacité repose aussi bien sur des motifs immoraux comme la peur ou l'avidité, et mettre précisément en lumière la solidarité apparente de la notion de morale à vocation universelle avec celle d'un fondement anthropologique ou métaphysique.

Sur le plan de la méthode, rappelons que l'utilisation des doctrines requiert rigueur et précision. Les flous et approximations dans la lecture des auteurs donnent aux conclusions un tour banal et indistinct. Trop de copies se livrent même à une sorte de métalangage lointain et allusif, faisant mine de supposer entendues et partagées les références ainsi que leurs explications, comme si la dissertation consistait en une sorte de discussion entre pairs dont on n'aurait pas besoin de redéfinir les termes primitifs. Au contraire l'agrégation est un concours de recrutement de professeurs qui met à l'épreuve des qualités pédagogiques de justesse et de distinction dans l'explication, d'ordre et de clarté dans la construction. Les correcteurs attendent des candidats qu'ils soient capables de scrupuleuses analyses comparables à celles auxquelles un professeur doit se livrer dans sa classe.

Les faiblesses de construction paraissent nettement dans les transitions, parfois réduites à de simples juxtapositions, souvent calquées sur des lieux communs de l'histoire de la philosophie (« formalisme » de la morale kantienne « qui n'a pas de mains » par exemple). En exprimant la stratégie démonstrative de la copie, les transitions témoignent de la fidélité à la question posée et de la singularité de son abord. Plaquer des arguments historiques ou des généralités mal ajustées sur une question originale ne fait que trahir une paresse de la réflexion. Le soin apporté à la présentation n'est pas non plus indifférent ; une copie peu lisible ou émaillée de fautes, comme à l'oral un exposé inaudible, s'exempte partiellement de l'effort également pédagogique pour se rendre parfaitement intelligible.

ORAL

Leçon

L'épreuve de leçon, réputée difficile, requiert de fait une certaine aisance ; celle-ci, cependant, n'est en rien rhétorique ni « artificielle », mais proprement philosophique. Les candidats en effet doivent manifester dans ce cadre, grâce à l'assise que leur donne leur culture philosophique et générale, leur réelle capacité de traiter un sujet déterminé de façon claire, argumentée, en prenant en compte avec précision le sens de la question posée et les difficultés théoriques que celle-ci recouvre ou rencontre. Le jury a pu entendre cette année de bonnes leçons, où l'ordre de la pensée se déployait avec pertinence, finesse et rigueur pour se mesurer à des problèmes philosophiques nettement et adéquatement délimités. Les prestations décevantes ne tiennent pas seulement à un caractère insuffisant des connaissances relatives aux œuvres ou aux auteurs, mais aussi, en très grande partie, à un oubli étonnant et cependant fréquent des règles élémentaires de l'épreuve. Nous en rappellerons donc ici, une fois encore, certains aspects fondamentaux.

La leçon porte (par principe) sur un sujet. Celui-ci ne constitue pas un « thème » : il ne s'agit pas à partir d'un ou de deux concepts de multiplier à loisir des perspectives, qui s'additionnent d'ailleurs souvent plus qu'elles ne s'ordonnent ; il ne s'agit pas non plus pour le candidat de choisir arbitrairement une direction qu'il jugerait plus intéressante, plus « actuelle » ou encore plus adaptée à ses connaissances personnelles. Mais, une question étant donnée, il convient de la traiter pour elle-même de façon unifiée et complète (c'est-à-dire en faisant apparaître son extension et ses limites), en mesurant les difficultés philosophiques qu'elle recèle intrinsèquement et les analyses conceptuelles qu'elle requiert. Ce qui signifie, il faut encore le souligner avec insistance, que le sujet doit être analysé, dès l'introduction, de façon qu'apparaisse très clairement le problème qu'il implique. Le problème, c'est-à-dire les difficultés cardinales qui surgissent immédiatement

lorsqu'on prend en considération la question, le sens des notions en jeu et leurs relations.

Mettre en évidence un problème ne consiste pas à donner une vague indication thématique, ni à déployer une reformulation – purement rhétorique et superfétatoire – du sujet ; pas plus qu'une série ou une cascade de questions présentées comme s'associant – sans que l'on puisse savoir pourquoi – à celui-ci. Ainsi, dans le cadre d'un sujet portant sur « la contrainte des lois » et la violence, il ne suffit pas de se demander pour commencer si les lois peuvent exercer une « violence déguisée sous les oripeaux de la raison », si « la loi ne renonce jamais totalement à la violence », ni d'affirmer préalablement que la contrainte exercée par la loi, parce que morale, serait « non violente ». Ce qu'il est nécessaire d'examiner dès l'abord, c'est précisément le sens de la notion de violence et les critères permettant de la déterminer comme autre que la contrainte ; définir celle-ci comme rationnelle ou morale, d'emblée et sans justifier son propos, ne suffit pas, en soi, pour fonder l'affirmation qu'elle ne relève pas alors de la violence, et ce type de réponse anticipée ne fait que manifester le fait que la difficulté, au lieu d'être dégagée, est inaperçue ou immédiatement effacée. De même, ayant choisi un sujet relatif à la vie et à sa définition, un candidat affirme pour commencer que la vie est « par principe insaisissable », sans que l'on puisse comprendre pour quelles raisons, et affirme une « multi-modalité de la question », sans que l'on ait pu apercevoir ce qui, ici au juste, est précisément en question ni pourquoi. Ou encore, traitant de la vérité et de la preuve, un autre candidat annonce, de façon trop générale, qu'il faudra examiner s'il y a un seul modèle de vérité (celui de la science considérée comme paradigme), indique que le problème consiste à s'interroger sur la manière d'accéder à la vérité, l'enjeu étant un « élargissement de la notion de vérité » ; et rapporte par la suite, sans analyse supplémentaire, l'idée de preuve à celle de démonstration, d'exercice de la raison, ou de justification.

Précisons aussi qu'analyser le sujet ne consiste pas à le diviser en segments distincts, ni à le dédoubler ; ainsi : « Peut-on reconnaître un sens à l'histoire sans lui assigner une fin ? » ne doit pas conduire à dissocier la question du sens de celle de la fin, comme si elles étaient indépendantes, mais à interroger continûment leur relation.

Les candidats doivent donc apporter la plus grande attention à la question posée, à son intitulé exact, aux concepts qui y entrent en jeu, pour éviter en particulier : 1/ de « plaquer » sur le sujet un exposé de cours plus ou moins réorienté pour les besoins de l'épreuve ; 2/ de traiter une question beaucoup trop générale, où un examen insuffisant, voire inexistant, du sens d'une notion particulière se dissimule (mal) sous l'assimilation injustifiée de celle-ci à des notions voisines ; 3/ de présenter un semblant de problème qui, en faisant référence à des problématiques scolaires bien connues, dispenserait l'auteur de la leçon de mettre en place un questionnement singulier, unifié et répondant directement au sujet.

C'est précisément parce que l'on attend dans le cadre de la leçon un questionnement ou une réflexion ainsi unifiés et continus, manifestant entre leur point de départ et leur aboutissement une prise en considération aiguë et constante de ce qui est précisément à penser, que l'on comprend difficilement pourquoi certains candidats paraissent soudain oublier ce qui les occupait jusqu'alors, et interrompent brutalement le fil de leur réflexion pour s'adonner, après avoir laborieusement cherché dans un livre la page à laquelle ils tiennent à renvoyer, à un long et déconcertant exercice de lecture. Changeant alors de ton, se plongeant dans l'ouvrage et semblant considérer que l'autorité de l'auteur, régnant dans la salle, autoriserait à oublier la question en jeu pour se pencher sur le contexte propre, les détails et les enjeux généraux d'un long extrait, ils infligent au jury une lecture interminable, au terme de laquelle le candidat lui-même a souvent oublié pourquoi elle a été entreprise. Lecture souvent d'autant plus maladroite que le commentaire qui la suit immédiatement ne rend pas compte du long passage sélectionné.

On rappellera donc que la leçon est un exercice de réflexion et de pensée en première personne, ce qui ne signifie évidemment en aucune façon que l'on pourrait faire abstraction des œuvres philosophiques, mais que celles-ci doivent être sollicitées avec pertinence et justesse, leur simple lecture ou narration ne se substituant pas à l'analyse, et desservant même celle-ci lorsqu'elle conduit à insérer une forme d'exposé historique au sein du propos du candidat. Il n'est en rien nécessaire pour faire preuve de sa culture philosophique et pour l'exploiter avec profit, de lire pendant la leçon un long passage d'une œuvre, et l'on doit même ajouter qu'une maîtrise véritable du sens et des enjeux d'un ouvrage peut prendre, dans le cadre de la leçon, une forme plus affinée et moins pesante. De plus, les

références aux grands textes classiques ne font pleinement sens que si l'on met en évidence la façon dont elles permettent de clarifier les questions et les analyses, au lieu de les présenter comme des choix arbitraires, auxquels d'autres auraient tout aussi bien pu se substituer en fonction des affinités philosophiques du candidat ; c'est un tel travers que signaleraient immédiatement, s'il en était besoin, des formules, bien maladroites, telles que : « dans un deuxième temps nous aimerions mobiliser la pensée de Leibniz » ; ou : « dans un premier moment et très rapidement, j'examinerai quelques points à propos de Spinoza » ; « j'expliquerai à présent comment cette idée de Heidegger sera reprise par Gadamer » ; ou encore : « je terminerai par Kant, *Critique de la raison pure* ».

Ajoutons dans cette perspective que le contenu théorique qu'offrent les œuvres philosophiques doit être exploité avec précision, et non pas sous la forme de l'accumulation et de l'allusion ; le traitement d'un sujet portant sur l'inconscient ne tirera aucun gain théorique de la seule juxtaposition, en introduction, des noms de Pascal, Freud, Sartre, Wittgenstein et Heidegger ; une leçon portant sur l'interprétation ne sera pas plus clairement conduite parce qu'elle commence par produire une liste de tous les théoriciens contemporains de l'herméneutique. C'est une familiarité réelle avec les textes philosophiques, produit d'une lecture directe et patiente des auteurs, qui doit nourrir le questionnement et l'analyse, et non une revue scolaire et de seconde main, dont l'excessive généralité comme le caractère simplificateur ne sauraient qu'appauvrir ou même obscurcir la réflexion. Il convient donc d'éviter toute prolifération des références, pour s'attacher plutôt non pas, bien évidemment, à « raconter » une doctrine dans tous ses détails, mais à solliciter avec précision et mesure ce qui, dans la pensée d'un auteur, permet de rendre intelligible et fondée l'analyse que l'on propose sur un aspect essentiel de la question traitée.

L'usage des exemples donne lieu à des observations voisines : il est exclu de présenter une leçon dénuée d'exemples, ceux-ci devant permettre non seulement d'illustrer et de clarifier le propos mais aussi d'en faire apparaître les nuances et les difficultés ; cependant, une multiplication désordonnée d'exemples est parfaitement contre-productive, non seulement parce qu'elle s'accompagne malheureusement souvent d'erreurs et d'imprécisions, mais aussi parce qu'elle participe d'une confusion des perspectives, où l'on ne peut plus saisir ce qui est véritablement en jeu ni ce que l'on veut au juste penser. C'est, comme dans le cas des références

proprement philosophiques, une vraie familiarité avec les œuvres littéraires ou artistiques, ou les éléments relatifs à l'histoire des sciences notamment, qui, seule, permet d'en faire bon usage et d'en tirer un profit réel pour la réflexion.

On doit, aussi surprenant que cela paraisse d'avoir à le faire, rappeler pour terminer que la leçon est une épreuve orale, dans laquelle le candidat s'adresse à un auditoire qui, comme le serait une classe, est bien réellement présent, et qui ne saurait se satisfaire d'un exercice de lecture monocorde ou inaudible. Les compétences en jeu sur ce plan, pour n'être en rien théâtrales, impliquent une part minimale de clarté et d'assurance bien pesée du propos, ainsi que cette dimension à la fois « vivante » et authentique de la parole qu'adresse à ses classes un professeur de philosophie.

On trouvera ci-dessous la liste des sujets tels qu'ils ont été proposés aux candidats. Les candidats avaient le choix entre deux sujets. Le sujet choisi figure en premier.

À quoi tient la force des religions ?
La liberté peut-elle se refuser ?

Y a-t-il de l'impensable ?
La perception est-elle l'interprétation du réel ?

Y a-t-il une logique des événements historiques ?
L'objet du désir en est-il la cause ?

La vérité doit-elle toujours être démontrée ?
Toute passion fait-elle souffrir ?

Faut-il sauver les apparences ?
La liberté peut-elle se constater ?

Peut-on apprendre à être libre ?
Y a-t-il du non-être ?

L'inconscient n'est-il qu'un défaut de conscience ?
Autrui, est-ce n'importe quel autre ?

La liberté peut-elle se prouver ?
Y a-t-il de la raison dans la perception ?

Être libre, est-ce n'obéir qu'à soi-même ?
Les théories scientifiques décrivent-elles la réalité ?

Qu'est-ce qu'une société juste ?

La science est-elle indépendante de toute métaphysique ?

Peut-on convaincre quelqu'un de la beauté d'une œuvre d'art ?

Traiter des faits humains comme des choses, est-ce considérer l'homme comme une chose ?

Y a-t-il une vérité des sentiments ?

La politique doit-elle refuser l'utopie ?

La science commence-t-elle avec la perception ?

Peut-on préférer l'ordre à la justice ?

La contrainte des lois est-elle une violence ?

Expliquer, est-ce interpréter ?

Appartenons-nous à une culture ?

Y a-t-il une expérience de l'éternité ?

Le temps est-il essentiellement destructeur ?

L'égalité peut-elle être une menace pour la liberté ?

Y a-t-il une science politique ?

La réalité du temps se réduit-elle à la conscience que nous en avons ?

La liberté se réduit-elle au libre-arbitre ?

Quelle confiance accorder au langage ?

L'art est-il le règne des apparences ?

Peut-on définir la vie ?

Penser, est-ce dire non ?

Peut-on se connaître soi-même ?

L'art nous fait-il mieux percevoir le réel ?

Peut-on tout échanger ?

Tous les hommes désirent-ils être heureux ?

Peut-on distinguer le réel de l'imaginaire ?

A quoi reconnaît-on une œuvre d'art ?

La connaissance scientifique est-elle désintéressée ?

Peut-on expliquer une œuvre d'art ?

Sommes-nous les jouets de l'histoire ?

Les hommes sont-ils faits pour s'entendre ?

Le vivant est-il entièrement connaissable ?

Y a-t-il des inégalités justes ?

Savons-nous ce que nous disons ?

La raison peut-elle errer ?
A quoi l'art nous rend-il sensibles ?

Y a-t-il une bonne imitation ?
L'évidence a-t-elle une valeur absolue ?

Y a-t-il une force du droit ?
Peut-on penser l'art sans référence au beau ?

L'interprétation est-elle sans fin ?
Le désir n'est-il que l'épreuve d'un manque ?

Pourquoi travailler ?
Qui doit faire les lois ?

L'art est-il un jeu ?
Tout savoir est-il transmissible ?

Y a-t-il une vérité en histoire ?
Peut-on dire que rien n'échappe à la technique ?

L'homme est-il un être social par nature ?
En histoire, tout est-il affaire d'interprétation ?

L'art exprime-t-il ce que nous ne saurions dire ?
Qu'est-ce qu'une preuve ?

Peut-on reconnaître un sens à l'histoire sans lui assigner une fin ?
Ne sait-on rien que par expérience ?

Peut-on être en conflit avec soi-même ?
La technique n'est-elle qu'une application de la science ?

Qu'est-ce qu'un fait scientifique ?
L'animal a-t-il des droits ?

Le langage ne sert-il qu'à communiquer ?
Faut-il respecter la nature ?

L'histoire est-elle le règne du hasard ?
Peut-on se passer de croire ?

La vérité nous contraint-elle ?
N'y a-t-il de beauté qu'artistique ?

Y a-t-il des vérités sans preuve ?
Qu'est-ce qui fait la valeur d'une œuvre d'art ?

Que veut dire : "être cultivé" ?
Le hasard n'est-il que la mesure de notre ignorance ?

Peut-on définir la vie ?

Y a-t-il de la raison dans la perception ?

La science est-elle indépendante de toute métaphysique ?

Peut-on penser l'art sans référence au beau ?

Explication de texte

Les conditions formelles de l'épreuve d'explication de textes à l'oral.

Le candidat dispose de deux heures trente de préparation, et, au bout d'un quart d'heure au maximum, doit opérer un choix entre les deux textes proposés au tirage. Ceux-ci sont sans exception des textes d'auteurs figurant au programme de philosophie des classes terminales. Cette année, comme l'an dernier, le jury a veillé à ce que, lors de chaque tirage effectué, l'un au moins des deux textes soit d'un auteur majeur de la philosophie (tel que Platon, Aristote, Descartes, Kant, Hegel), qui ne devrait ainsi pas être susceptible de dérouter les candidats.

Les candidats disposent, pendant le temps de préparation, du volume dont le texte choisi est extrait mais n'ont pas accès au reste de la bibliothèque de l'agrégation.

L'épreuve elle-même dure cinquante minutes. Le candidat dispose de trente minutes au maximum pour expliquer le texte et les vingt minutes suivantes sont consacrées à un entretien avec le jury.

Beaucoup de candidats semblent soucieux avant tout d'occuper le maximum du temps autorisé ; voilà qui ne garantit évidemment pas la réussite à l'épreuve ; mais certaines prestations ont paru exagérément écourtées pour être suffisamment explicatives.

Les deux temps de l'épreuve (explication présentée par le candidat et entretien avec le jury) appellent des remarques distinctes mais inséparables. On ne retiendra ici que les principaux défauts que le jury a pu constater, et que les candidats pourraient aisément surmonter en orientant mieux leur préparation.

Le temps de l'explication

Cette épreuve, comme celle de leçon, correspond au travail ordinaire d'un professeur de philosophie en classes terminales, dont une partie consiste à faire lire et à expliquer à ses élèves les textes des grands auteurs. Certes, c'est entre des

textes que le jury propose que le candidat doit faire son choix, le temps lui est compté, un jury n'est pas une classe d'élèves, une épreuve de concours n'est pas une heure de cours. Mais dans les deux cas il s'agit de réellement expliquer ce qui doit l'être, à un auditoire à qui l'on doit s'adresser de façon claire et intelligible. La connivence supposée du propos, la familiarité du ton, la conversation à bâtons rompus, une voix inaudible ne sont à recommander ni devant une classe, ni devant un jury.

Il convient donc de rappeler avec insistance ce que les rapports des sessions passées ont déjà souligné : l'explication n'exige pas la connaissance pleine et entière de l'œuvre du philosophe ; encore faut-il, une fois le choix effectué, être en mesure d'assumer une explication réelle de la totalité de l'extrait retenu. Il incombe donc au candidat d'opérer ce choix après mûre réflexion, en ayant conscience que c'est toujours d'abord celui d'un fragment déterminé plutôt que celui d'un auteur et de ce que l'on suppose connu de sa doctrine : ce fragment ne doit pas être un prétexte pour exposer ce qu'on sait ou croit savoir des philosophèmes d'un auteur. Il s'agit, en revanche, de restituer de manière exacte, précise, claire, et si possible vivante et convaincante, le propos du texte, son objet, sa thèse, la manière dont elle est formulée et justifiée, et de mettre en évidence le problème philosophique qui fait apparaître le sens du passage, son intérêt et ses enjeux. Un candidat a toujours tort de considérer que l'exercice puisse être une occasion de donner des preuves de la connaissance qu'il pense (parfois légitimement) avoir d'un auteur au détriment de l'examen précis de l'extrait particulier, qui lui a été confié : ainsi tel candidat devant expliquer un extrait de l'*Enquête sur l'entendement humain* de Hume, commence par plaquer artificiellement sur le texte une thèse qui n'y figure pas, et qu'il imagine être celle de l'auteur, oppose sur cette base enchaînement temporel et enchaînement causal, et occulte la genèse et l'originalité de la thèse humienne sur la causalité, en jeu précisément dans l'extrait, mais de manière singulière.

Le jury a, dans cet esprit, valorisé les explications, trop rares, qui se sont efforcées de restituer la logique argumentative de l'extrait, en fonction de la question posée par l'auteur, du problème précis qu'il rencontre et de la réponse qu'il y apporte, et qui ont su dégager les enjeux du texte – faute de quoi le texte peut être répété mais en aucun cas expliqué, problématisé. Ainsi, ayant à expliquer un extrait de la *Critique de la raison pure* de Kant, un candidat ne s'enquiert pas de l'intérêt du

passage, du sens de ses définitions (« De l'opinion, de la science et de la foi ») et se borne à les répéter maladroitement, sans jamais s'interroger sur la place et l'intérêt de ce passage en ce moment de la *Critique* (Théorie transcendantale de la méthode, « Canon de la raison pure »), ce qui aurait pu lui éviter quelques contresens. Sans doute, la nature des extraits, de ce point de vue, est variable, mais il est difficile d'expliquer un peu précisément certains d'entre eux sans rendre compte du contexte : des obscurités, des questions apparemment insolubles trouvent parfois un éclaircissement dans les lignes qui précèdent ou qui suivent immédiatement le passage retenu. Il faut cependant éviter de se disperser et de perdre son temps à la lecture du reste de l'œuvre au détriment de la considération et de l'explication attentives et précises de l'extrait choisi, dont tout doit partir et auquel tout doit être rapporté.

Le jury n'attend ni n'impose aucune « méthode » d'explication à laquelle le candidat devrait se plier. Mais l'absence complète de rapport manifeste au texte que l'on doit expliquer est en tous les cas un défaut. Une bonne lecture est requise avant l'explication proprement dite et engage cette dernière (certains candidats devraient s'y entraîner car ils n'en ont visiblement pas l'habitude malheureusement). Elle n'est cependant pas suffisante et ne dispense pas de l'attention qu'il convient d'avoir durant l'explication au détail du texte (choix des termes, des formulations, etc.) mais aussi à sa composition d'ensemble et à l'ordre de la pensée. Il ne s'agit pas de donner une traduction, une interprétation, un commentaire plus ou moins fidèles du texte, mais de faire apparaître avec une précision suffisante ce que l'on s'efforce d'en expliquer à chaque moment. Cette attention au texte est aussi ce qui doit détourner d'affirmations générales qui ne peuvent se justifier aisément. Ainsi, n'est-il sans doute pas entièrement judicieux, lors de l'explication d'un passage de *La Breveté de la vie* de Sénèque, de rabattre sans autre forme de procès la « vie tourmentée » sur l'inquiétude pascalienne et d'évoquer le « pascalisme de Sénèque » ; ni de voir dans *Les Lois* de Platon un « texte kantien voire rousseauiste avant la lettre ».

L'explication de texte exige ainsi du candidat une attention scrupuleuse à la lettre du texte, et une capacité à se tenir à juste distance de ce qui est dit et des problèmes soulevés. Le jury a su apprécier les explications qui ont manifesté cette

combinaison heureuse, tout en en regrettant la rareté : comme le signale un grand nombre de notes basses, trop d'explications ont été marquées par des contresens graves, se sont réfugiées dans une paraphrase plate et peu éclairante, ont ignoré toute problématisation ou mise en perspective. Le jury a parfois été étonné enfin de constater chez certains candidats une méconnaissance profonde de certains auteurs tout à fait classiques (figurant aux programmes des classes de Terminale), et dont ils avaient choisi d'expliquer un fragment.

Le temps de l'entretien

Le but et l'intérêt de l'entretien avec le jury est d'aider le candidat à préciser certains points omis, trop vite évoqués, voire mal expliqués, et de lui permettre le cas échéant de rectifier son propos. Il faut attirer l'attention des candidats sur ce point : les questions adressées au candidat ont pour vocation de lui permettre de préciser sa compréhension du texte et de ses enjeux. L'entretien contribue ainsi à sa manière à majorer ou minorer la prestation d'un candidat. Ainsi tel candidat, interrogé sur un passage de Malebranche, parvient à donner pendant l'entretien les précisions nécessaires, dont il n'avait jamais été question pendant le temps de l'explication. L'émotion parfois fait commettre certains oublis fâcheux que le temps de l'entretien peut heureusement dissiper. *A contrario*, l'incapacité de répondre de façon précise aux questions posées, l'enfermement dans un contresens obstinément maintenu, ne peuvent que renforcer les réserves du jury. Par exemple, ayant expliqué tel extrait de *l'Enquête sur l'entendement humain* de Hume, le candidat, en dépit des questions qui lui sont posées, ne voit pas qu'on ne peut mettre sur le même plan toutes les probabilités et que certaines valent pour nous comme autant de certitudes. Ou encore, tel candidat ayant eu à expliquer un extrait du *Discours de la méthode* (Cinquième partie) sur la différence entre les hommes et les bêtes, et ayant passé sous silence lors de l'explication la locution « moralement impossible » (qui revient pourtant à deux reprises et de manière décisive) ne parvient, au cours de l'entretien, à rendre compte ni du sens ni de l'enjeu de la question du partage cartésien entre l'homme et l'animal.

Ce sont d'année en année toujours les mêmes défauts que le rapport nous conduit à évoquer d'une manière ou d'une autre. Mais il reste à dire que nous avons

aussi eu le plaisir d'assister à de belles prestations, qui témoignent d'un véritable talent philosophique et pédagogique, s'exprimant aussi bien dans l'exposé initial que dans l'entretien avec le jury. En elles apparaît réalisé un équilibre entre la culture philosophique, le savoir-faire de l'explication de texte, la capacité à répondre à des questions, qui sont des conditions fondamentales d'un enseignement heureux et utile.

On trouvera ci-dessous la liste des sujets tels qu'ils ont été proposés aux candidats. Les candidats avaient le choix entre deux sujets. Le sujet choisi figure en premier.

Augustin, *La Cité de Dieu*, Livre XIX
Kant, *Critique de la raison pure*

Kant, *Critique de la raison pure*
Pascal, *Pensées*

Pascal, *Trois Discours sur la condition des grands*, II
Platon, *Cratyle*

Platon, *République*
Montaigne, *Essais*

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, VI
Rousseau, *Fragments politiques*

Platon, *Le Politique*
Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*

Platon, *Théétète*
Rousseau, *Émile*

Descartes, *Lettre-Préface des Principes de la Philosophie*
Rousseau, *Émile*

Platon, *Lois*
Kant, *Critique de la raison pure*

Locke, *Essai sur l'entendement humain*
Platon, *Ménon*

Descartes, *Les passions de l'âme*
Bergson, *L'évolution créatrice*

Platon, *Gorgias*

Kant, *Critique de la raison pure*

Pascal, *Pensées*

Aristote, *Éthique à Nicomaque*

Malebranche, *Recherche de la vérité*

Platon, *République*

Platon, *République*

Comte, *Cours de philosophie positive*

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*

Descartes, *Les Passions de l'âme*

Rousseau, *Lettres écrites de la montagne*

Platon, *Théétète*

Rousseau, *Contrat social*

Descartes, *Dioptrique*

Descartes, *Lettre à Hyperaspistes*

Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*

Aristote, *Éthique à Nicomaque*

Berkeley, *Principes de la connaissance humaine*

Kant, *Théorie et politique*

Montaigne, *Essais*

Kant, *Critique de la raison pure*

Sénèque, *De la Vie heureuse*

Kant, *Critique de la raison pure*

Cicéron, *Tusculanes*

Descartes, *Discours de la méthode*

Bergson, *L'évolution créatrice*

Pascal, *Fragment d'un traité du vide*

Kant, *Critique de la raison pure*

Sénèque, *De la Brièveté de la vie*

Descartes, *Réponses aux Secondes Objections*

Hobbes, *Léviathan*

Aristote, *Seconds Analytiques*

Hume, *Enquête sur l'entendement humain*

Platon, *Protagoras*

Platon, *République*

Leibniz, *Essais de théodicée*

Kant, *Critique de la raison pure*

Augustin, *La Cité de Dieu*

Platon, *Philèbe*

Descartes, *Discours de la méthode*

Kant, *Critique de la faculté de juger*

Montaigne, *Les Essais*

Pascal, *L'Esprit géométrique*

Aristote, *Éthique à Nicomaque*

Husserl, *La Krisis*

Aristote, *Éthique à Nicomaque*

Pascal, *Pensées*

Aristote, *Métaphysique*

Descartes, *Les passions de l'âme*

Cournot, *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*

Descartes, Lettre à ***, mars 1638

Bergson, *La Pensée et le mouvant*

Aristote, *Éthique à Nicomaque*

Locke, *Essai sur l'entendement humain*

Aristote, *Physique*

Hobbes, *Léviathan*

Platon, *Protagoras*

Leibniz, *Nouveaux essais*

Platon, *Philèbe*

Descartes, *Lettre-Préface des Principes de la Philosophie*

Rousseau, *Émile*

Platon, *Théétète*

Hume, *Enquête sur l'entendement humain*

Platon, *Philèbe*

Spinoza, *Traité théologico-politique*

Platon, *Euthydème*

BILAN

Préparer sérieusement l'agrégation, alors qu'on n'est plus un étudiant, que l'on a commencé à enseigner, à s'installer dans la vie, à assumer des charges de famille, c'est faire preuve de volonté, de courage, d'endurance. Tous ceux qui savent ce que cela représente reconnaissent que cela mérite admiration, félicitations, remerciements : ceux qui seront lauréats bénéficieront de quelques avantages financiers et du point de vue du maximum de service, mais tous auront repris des études de philosophie et un entraînement aux exercices qui sont le cœur du métier d'enseignant de philosophie ; c'est pourquoi il est juste de les remercier tous, et d'abord au nom des élèves, car leur enseignement ne peut qu'en être amélioré. C'est que, peut-on dire symétriquement, il n'y a pas de meilleure préparation à l'agrégation interne que la pratique effective et consciencieuse de l'enseignement. Les exigences, les qualités et les talents requis pour réussir sont les mêmes ou très proches.

La préparation à l'agrégation interne comporte d'abord l'étude des deux notions qui correspondent à la dissertation et à l'explication de l'écrit. Ce programme est aussi réduit que possible, puisqu'il ne comporte qu'une seule notion par épreuve annuellement. Les questions et les textes proposés comme sujets sont très classiques et ne peuvent paraître inattendus ou particulièrement spécialisés pour celui qui fait cours chaque année sur les notions en question et qui a pu s'y préparer à loisir. Ainsi l'existence de ce programme ne signifie pas que ces deux épreuves auraient pour finalité une vérification de connaissances et que l'on attende et note chez les candidats une érudition et une spécialisation pointue, qui pourraient dispenser des qualités requises d'une bonne dissertation et d'une bonne explication de texte ou en compenser le défaut. L'indication de la notion à laquelle se rapporte chaque épreuve rend bien plutôt impossible qu'un candidat qui s'est tant soit peu préparé soit surpris par le sujet et c'est la qualité d'ensemble de la dissertation et de l'explication de texte, qui peut être évaluée et notée. La préparation à l'agrégation

interne ne doit pas se résumer à l'étude des deux notions de l'écrit dans l'histoire de la philosophie, elle doit prendre la forme d'un entraînement intensif à l'écriture des deux exercices qui sont demandés au concours.

Il faut également se préparer spécialement à l'oral, même si cette préparation se confond largement avec un examen, une réélaboration, un perfectionnement du cours offert aux élèves durant l'année. A l'oral comme à l'écrit, les sujets sont classiques et sont en général très proches de ce qui peut être traité utilement en classe terminale.

En somme, la préparation à l'agrégation interne n'exige rien qui soit étranger au travail ordinaire d'un professeur compétent et consciencieux. Les indications contenues dans les pages précédentes, à propos de chaque épreuve, devraient en convaincre. C'est un concours qui peut se préparer de façon utile et efficace tout en enseignant, même si cela correspond à un effort singulier, qu'il faut saluer. Bien sûr la réussite n'est pas toujours immédiate et une ou deux tentatives, voire trois, peuvent être utiles et normales pour prendre la mesure de la nature de ce concours, de la manière de s'y préparer intellectuellement aussi bien que, le moment venu, de l'affronter physiquement et moralement (cela aussi peut être une occasion de défaillances inattendues et il vaut mieux ne pas se laisser prendre au dépourvu même par les conditions matérielles les plus simples). La persévérance et l'endurance dans la préparation de ce concours, cependant, sont particulièrement efficaces et souvent récompensées. L'occasion de prendre un départ nouveau dans l'étude de la philosophie, l'écriture, parfois l'engagement de travaux de recherche, qui se poursuivront bien au-delà, est une opportunité professionnelle, mais aussi humaine et philosophique, qu'il faut savoir, quand on le peut, ne pas laisser passer. Nombreux sont les lauréats qui nous disent, à l'issue des épreuves ou parfois plusieurs années après, le contentement qui peut venir de ce ressourcement et de ce second commencement.

Le travail de préparation de l'agrégation interne mobilise en général des universitaires et des professeurs de classes préparatoires et constitue toujours, dans les académies où il peut avoir lieu, un élément très appréciable d'animation et de formation continue concernant aussi l'ensemble des professeurs de philosophie. Il faut remercier vivement tous ceux qui prennent part à cette manifestation de la vie et de la vitalité de l'enseignement de la philosophie.

ANNEXES

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du Capes de philosophie

(BOEN N°2 du 9 Janvier 2003)

CONCOURS NOR : MENP0202279A ARRÊTÉ DU 18-11-2002 MEN - DPE A3
RLR : 820-2a ; 822-3 JO DU 21-12-2002 FPP

Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. du 18-6-1904 mod. ; A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.

Article 2 - À l'annexe II de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves des sections du concours interne de l'agrégation, les dispositions relatives à la section philosophie sont remplacées par les dispositions suivantes :

“Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes, coefficient 3).

Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

2) Composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3).

Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Le programme des épreuves écrites fait l'objet d'une publication au B.O.

B - Épreuves d'admission

1) Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition.

Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

2) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3).”

Article 4 - Les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1904 susvisé sont abrogées en tant qu'elles concernent l'agrégation de philosophie.

Article 5 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la session de l'an 2004 des concours.

Article 6 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 18 novembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche et par
délégation,
Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

Pour le ministre de la fonction publique,
de la réforme de l'État
et de l'aménagement du territoire
et par délégation,

Par empêchement du directeur général
de l'administration et de la fonction publique,
L'administratrice territoriale
N. HERMAN

Programme de la session 2009
(BOEN spécial n°4 du 29 mai 2008)

Philosophie

1^{ère} épreuve. Composition de philosophie : explication de texte. Notion retenue : La matière.

2^e épreuve. Composition de philosophie : dissertation. Notion retenue : La morale.

Programme de la session 2010

(Bulletin officiel spécial n° 6 du 25 juin 2009)

Philosophie

1^{ère} épreuve. Composition de philosophie : explication de texte. Notion retenue : la vérité.

2^e épreuve. Composition de philosophie : dissertation. Notion retenue : l'art.

STATISTIQUES

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02	D' AIX-MARSEILLE	21	12	1
A02	D' AIX-MARSEILLE	21	12	1
A03	DE BESANCON	6	4	1
A03	DE BESANCON	6	4	1
A04	DE BORDEAUX	20	16	1
A04	DE BORDEAUX	20	16	1
A05	DE CAEN	11	9	1
A05	DE CAEN	11	9	1
A06	DE CLERMONT-FERRAND	10	7	2
A06	DE CLERMONT-FERRAND	10	7	2
A07	DE DIJON	11	5	1
A07	DE DIJON	11	5	1
A08	DE GRENOBLE	19	12	1
A08	DE GRENOBLE	19	12	1
A09	DE LILLE	25	16	1
A09	DE LILLE	25	16	1
A10	DE LYON	23	12	1
A10	DE LYON	23	12	1
A11	DE MONTPELLIER	14	11	0
A11	DE MONTPELLIER	14	11	0
A12	DE NANCY-METZ	12	7	1
A12	DE NANCY-METZ	12	7	1
A13	DE POITIERS	7	5	1
A13	DE POITIERS	7	5	1
A14	DE RENNES	21	15	1
A14	DE RENNES	21	15	1
A15	DE STRASBOURG	20	12	1
A15	DE STRASBOURG	20	12	1
A16	DE TOULOUSE	16	9	2

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A16	DE TOULOUSE	16	9	2
A17	DE NANTES	27	14	1
A17	DE NANTES	27	14	1
A18	D' ORLEANS-TOURS	13	9	4
A18	D' ORLEANS-TOURS	13	9	4
A19	DE REIMS	12	11	0
A19	DE REIMS	12	11	0
A20	D' AMIENS	12	8	2
A20	D' AMIENS	12	8	2
A21	DE ROUEN	17	13	3
A21	DE ROUEN	17	13	3
A22	DE LIMOGES	6	6	1
A22	DE LIMOGES	6	6	1
A23	DE NICE	16	9	1
A23	DE NICE	16	9	1
A27	DE CORSE	1	1	0
A27	DE CORSE	1	1	0
A28	DE LA REUNION	15	10	2
A28	DE LA REUNION	15	10	2
A31	DE LA MARTINIQUE	3	3	0
A31	DE LA MARTINIQUE	3	3	0
A32	DE LA GUADELOUPE	8	6	0
A32	DE LA GUADELOUPE	8	6	0
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	107	65	9
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	107	65	9

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02	D' AIX-MARSEILLE	5	3	0
A02	D' AIX-MARSEILLE	5	3	0
A03	DE BESANCON	1	0	0
A03	DE BESANCON	1	0	0
A04	DE BORDEAUX	4	3	0
A04	DE BORDEAUX	4	3	0
A05	DE CAEN	2	1	0
A05	DE CAEN	2	1	0
A06	DE CLERMONT-FERRAND	1	1	1
A06	DE CLERMONT-FERRAND	1	1	1
A07	DE DIJON	1	1	0
A07	DE DIJON	1	1	0
A08	DE GRENOBLE	2	2	0
A08	DE GRENOBLE	2	2	0
A09	DE LILLE	8	6	0
A09	DE LILLE	8	6	0
A10	DE LYON	5	4	0
A10	DE LYON	5	4	0
A11	DE MONTPELLIER	1	1	0
A11	DE MONTPELLIER	1	1	0
A12	DE NANCY-METZ	1	0	0
A12	DE NANCY-METZ	1	0	0
A13	DE POITIERS	1	1	0
A13	DE POITIERS	1	1	0
A14	DE RENNES	10	6	2
A14	DE RENNES	10	6	2
A15	DE STRASBOURG	2	2	1
A15	DE STRASBOURG	2	2	1
A16	DE TOULOUSE	1	1	0

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A16	DE TOULOUSE	1	1	0
A17	DE NANTES	6	5	1
A17	DE NANTES	6	5	1
A18	D' ORLEANS-TOURS	4	4	0
A18	D' ORLEANS-TOURS	4	4	0
A20	D' AMIENS	2	1	0
A20	D' AMIENS	2	1	0
A21	DE ROUEN	3	3	0
A21	DE ROUEN	3	3	0
A32	DE LA GUADELOUPE	1	1	1
A32	DE LA GUADELOUPE	1	1	1
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	15	13	0
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	15	13	0

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02	D' AIX-MARSEILLE	21	12	1
A02	D' AIX-MARSEILLE	21	12	1
A03	DE BESANCON	6	4	1
A03	DE BESANCON	6	4	1
A04	DE BORDEAUX	20	16	1
A04	DE BORDEAUX	20	16	1
A05	DE CAEN	11	9	1
A05	DE CAEN	11	9	1
A06	DE CLERMONT-FERRAND	10	7	2
A06	DE CLERMONT-FERRAND	10	7	2
A07	DE DIJON	11	5	1
A07	DE DIJON	11	5	1
A08	DE GRENOBLE	19	12	1
A08	DE GRENOBLE	19	12	1
A09	DE LILLE	25	16	1
A09	DE LILLE	25	16	1
A10	DE LYON	23	12	1
A10	DE LYON	23	12	1
A11	DE MONTPELLIER	14	11	0
A11	DE MONTPELLIER	14	11	0
A12	DE NANCY-METZ	12	7	1
A12	DE NANCY-METZ	12	7	1
A13	DE POITIERS	7	5	1
A13	DE POITIERS	7	5	1
A14	DE RENNES	21	15	1
A14	DE RENNES	21	15	1
A15	DE STRASBOURG	20	12	1
A15	DE STRASBOURG	20	12	1
A16	DE TOULOUSE	16	9	2

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A16	DE TOULOUSE	16	9	2
A17	DE NANTES	27	14	1
A17	DE NANTES	27	14	1
A18	D' ORLEANS-TOURS	13	9	4
A18	D' ORLEANS-TOURS	13	9	4
A19	DE REIMS	12	11	0
A19	DE REIMS	12	11	0
A20	D' AMIENS	12	8	2
A20	D' AMIENS	12	8	2
A21	DE ROUEN	17	13	3
A21	DE ROUEN	17	13	3
A22	DE LIMOGES	6	6	1
A22	DE LIMOGES	6	6	1
A23	DE NICE	16	9	1
A23	DE NICE	16	9	1
A27	DE CORSE	1	1	0
A27	DE CORSE	1	1	0
A28	DE LA REUNION	15	10	2
A28	DE LA REUNION	15	10	2
A31	DE LA MARTINIQUE	3	3	0
A31	DE LA MARTINIQUE	3	3	0
A32	DE LA GUADELOUPE	8	6	0
A32	DE LA GUADELOUPE	8	6	0
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	107	65	9
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	107	65	9

ADMISSIBILITE**Titres-Diplômes requis après barre**

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

	Titre ou diplôme requis	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
104	DOCTORAT	2	2	0
104	DOCTORAT	2	2	0
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	6	4	0
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	6	4	0
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE,PLP2,PEPS	22	16	1
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE,PLP2,PEPS	22	16	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	16	13	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	16	13	1
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	3	2	1
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	3	2	1
243	MAITRISE	25	20	2
243	MAITRISE	25	20	2
257	INSCR.SANS RESERVE 5EME AN.UNIVERSI	1	1	1
257	INSCR.SANS RESERVE 5EME AN.UNIVERSI	1	1	1
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	1	1	0
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	1	1	0

ADMISSIBILITE**Titres-Diplômes requis après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

	Titre ou diplôme requis	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
104	DOCTORAT	27	14	1
104	DOCTORAT	27	14	1
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	38	18	0
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	38	18	0
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE,PLP2,PEPS	2	0	0
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE,PLP2,PEPS	2	0	0
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	224	159	18
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	224	159	18
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	18	10	3
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	18	10	3
239	001 DISP.TITRE 3 ENFANTS (MERE)	2	2	0
239	001 DISP.TITRE 3 ENFANTS (MERE)	2	2	0
239	002 DISP.TITRE 3 ENFANTS (PERE)	2	1	0
239	002 DISP.TITRE 3 ENFANTS (PERE)	2	1	0
243	MAITRISE	156	101	16
243	MAITRISE	156	101	16
245	TITRE HOMOLOGUE NIVEAU I OU II	2	0	0
245	TITRE HOMOLOGUE NIVEAU I OU II	2	0	0
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	2	2	1
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	2	2	1

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
HOMME	46	37	3
FEMME	30	22	3
FEMME	30	22	3
HOMME	46	37	3

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
HOMME	279	184	21
FEMME	194	123	18
FEMME	194	123	18
HOMME	279	184	21

ADMISSIBILITE**Répartition par profession après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

Profession		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
4000	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM TIT	60	48	5
4000	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM TIT	60	48	5
4001	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM MA	9	6	1
4001	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM MA	9	6	1
4004	CONT ET AGREE REM INSTITUTEUR	7	5	0
4004	CONT ET AGREE REM INSTITUTEUR	7	5	0

ADMISSIBILITE

Répartition par profession après barre

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Profession		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
2121	PERS ADM ET TECH MEN	3	1	0
2121	PERS ADM ET TECH MEN	3	1	0
3000	ENSEIGNANT DU SUPERIEUR	3	2	0
3000	ENSEIGNANT DU SUPERIEUR	3	2	0
3016	PERS ENSEIG TIT FONCT PUBLIQUE	8	7	0
3016	PERS ENSEIG TIT FONCT PUBLIQUE	8	7	0
3027	PERS FONCTION PUBLIQUE	22	14	0
3027	PERS FONCTION PUBLIQUE	22	14	0
3028	PERS FONCT TERRITORIALE	2	1	0
3028	PERS FONCT TERRITORIALE	2	1	0
3035	PERS FONCT HOSPITAL	2	0	0
3035	PERS FONCT HOSPITAL	2	0	0
5211	CONSEILLER D'ORIENTATION PSY.	1	0	0
5211	CONSEILLER D'ORIENTATION PSY.	1	0	0
5513	AGREGE	8	6	0
5513	AGREGE	8	6	0
5534	CERTIFIE	405	268	39
5534	CERTIFIE	405	268	39
5633	CPE	4	0	0
5633	CPE	4	0	0
5671	ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	2	1	0
5671	ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	2	1	0
5752	PLP	3	1	0
5752	PLP	3	1	0
6001	INSTITUTEUR	1	1	0
6001	INSTITUTEUR	1	1	0
6153	PROFESSEUR ECOLES	9	5	0
6153	PROFESSEUR ECOLES	9	5	0

ADMISSIBILITE

Moyenne par épreuve/ matière après barre

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissible	Moyenne des présent	Moyenne des admissibles	Ecart type présents	Ecart type admissibles
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	8	8	1	08.00	14.00	02.83	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	8	8	1	08.00	14.00	02.83	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	8	8	0	06.38		02.74	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	8	8	0	06.38		02.74	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	8	7	1	08.14	09.00	01.36	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	8	7	1	08.14	09.00	01.36	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	7	6	0	06.17		02.34	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	7	6	0	06.17		02.34	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	7	7	1	08.14	15.00	03.80	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	7	7	1	08.14	15.00	03.80	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	7	7	2	06.86	09.50	02.59	02.50
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	7	7	2	06.86	09.50	02.59	02.50
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	7	7	0	05.71		02.25	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	7	7	0	05.71		02.25	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	7	7	1	06.71	09.00	01.16	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	7	7	1	06.71	09.00	01.16	00.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	99999	17	0	0				
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	99999	17	0	0				
101	Tou	Tous	76	57	6	07.04	11.00	01.05	00.00
101	Tou	Tous	76	57	6	07.04	11.00	01.05	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	8	8	1	07.25	11.00	02.68	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	8	8	1	07.25	11.00	02.68	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	7	7	2	06.71	09.00	01.98	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	7	7	2	06.71	09.00	01.98	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	7	6	1	06.83	09.00	01.34	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	7	6	1	06.83	09.00	01.34	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	7	7	0	06.57		02.61	
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	7	7	0	06.57		02.61	
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	7	7	0	05.43		01.76	

ADMISSIBILITE**Moyenne par épreuve/ matière après barre**

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissible	Moyenne des présent	Moyenne des admissibles	Ecart type présents	Ecart type admissibles
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	7	7	0	05.43		01.76	
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	7	7	0	06.57		01.84	
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	7	7	0	06.57		01.84	
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	7	7	1	07.43	12.00	03.66	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	7	7	1	07.43	12.00	03.66	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00008	7	7	1	06.43	10.00	02.32	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00008	7	7	1	06.43	10.00	02.32	00.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	99999	19	0	0				
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	99999	19	0	0				
102	Tou	Tous	76	56	6	06.66	10.00	00.66	00.00
102	Tou	Tous	76	56	6	06.66	10.00	00.66	00.00

ADMISSIBILITE

Moyenne par épreuve/ matière après barre

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissible	Moyenne des présent	Moyenne des admissibles	Ecart type présents	Ecart type admissibles
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00000	2	2	0	06.50		00.50	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00000	2	2	0	06.50		00.50	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	39	39	7	07.69	11.29	02.81	01.48
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	39	39	7	07.69	11.29	02.81	01.48
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	38	38	6	07.61	11.67	03.12	02.21
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	38	38	6	07.61	11.67	03.12	02.21
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	38	37	6	08.08	12.50	03.20	02.69
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	38	37	6	08.08	12.50	03.20	02.69
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	38	38	4	07.37	10.50	02.37	01.80
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	38	38	4	07.37	10.50	02.37	01.80
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	38	38	2	07.84	13.00	02.55	01.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	38	38	2	07.84	13.00	02.55	01.00
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	38	38	6	07.63	12.33	03.26	01.60
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	38	38	6	07.63	12.33	03.26	01.60
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	38	37	8	07.16	09.38	02.68	02.23
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	38	37	8	07.16	09.38	02.68	02.23
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	38	37	0	06.73		01.91	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	38	37	0	06.73		01.91	
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	99999	166	0	0				
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	99999	166	0	0				
101	Tou	Tous	473	304	39	07.51	11.31	01.10	00.89
101	Tou	Tous	473	304	39	07.51	11.31	01.10	00.89
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00000	2	2	0	05.00		02.00	
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00000	2	2	0	05.00		02.00	
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	37	37	6	06.78	11.00	02.44	01.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	37	37	6	06.78	11.00	02.44	01.00
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	37	37	5	07.05	12.00	03.12	02.28
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	37	37	5	07.05	12.00	03.12	02.28
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	37	37	4	06.92	11.75	02.36	02.38

ADMISSIBILITE**Moyenne par épreuve/ matière après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissible	Moyenne des présent	Moyenne des admissibles	Ecart type présents	Ecart type admissibles
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	37	37	4	06.92	11.75	02.36	02.38
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	37	37	7	07.62	10.71	02.58	02.31
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	37	37	7	07.62	10.71	02.58	02.31
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	37	37	3	06.57	12.33	02.52	02.49
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	37	37	3	06.57	12.33	02.52	02.49
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	37	36	3	06.72	11.33	02.53	01.70
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	37	36	3	06.72	11.33	02.53	01.70
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	37	37	4	07.59	10.00	02.28	02.24
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	37	37	4	07.59	10.00	02.28	02.24
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00008	36	36	7	07.42	09.86	02.13	01.96
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00008	36	36	7	07.42	09.86	02.13	01.96
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	99999	176	0	0				
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	99999	176	0	0				
102	Tou	Tous	473	296	39	07.07	10.97	00.81	00.83
102	Tou	Tous	473	296	39	07.07	10.97	00.81	00.83

ADMISSIBILITE

Répartition des notes après barre

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 2 et < 3	3	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 2 et < 3	3	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 3 et < 4	3	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 3 et < 4	3	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 4 et < 5	1	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 4 et < 5	1	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 5 et < 6	7	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 5 et < 6	7	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 6 et < 7	9	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 6 et < 7	9	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 7 et < 8	16	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 7 et < 8	16	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 8 et < 9	5	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 8 et < 9	5	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 9 et < 10	3	2
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 9 et < 10	3	2
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 10 et < 11	4	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 10 et < 11	4	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 11 et < 12	3	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 11 et < 12	3	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 12 et < 13	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 12 et < 13	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 14 et < 15	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 14 et < 15	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 15 et < 16	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 15 et < 16	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	17	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	17	0

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	2	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	2	0

ADMISSIBILITE

Répartition des notes après barre

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 2 et < 3	3	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 2 et < 3	3	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 4 et < 5	7	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 4 et < 5	7	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 5 et < 6	11	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 5 et < 6	11	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 6 et < 7	7	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 6 et < 7	7	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 7 et < 8	10	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 7 et < 8	10	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 8 et < 9	5	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 8 et < 9	5	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 9 et < 10	6	3
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 9 et < 10	6	3
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 10 et < 11	2	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 10 et < 11	2	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 11 et < 12	3	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 11 et < 12	3	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 12 et < 13	1	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 12 et < 13	1	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 13 et < 14	1	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	>= 13 et < 14	1	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	19	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	19	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	1	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	1	0

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	9	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	9	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	15	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	15	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	27	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	27	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	17	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	17	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	32	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	32	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	55	2
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	55	2
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	58	3
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	58	3
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	21	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	21	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	26	8
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	26	8
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	18	4
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	18	4
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 12 et < 13	9	6
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 12 et < 13	9	6
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 13 et < 14	10	7
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 13 et < 14	10	7
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	5	5
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	5	5
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 15 et < 16	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 15 et < 16	1	1

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 16 et < 17	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 16 et < 17	1	1
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	166	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	166	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	3	0
101	030 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	3	0

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	5	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	5	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	16	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	16	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	23	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	23	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	31	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	31	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	53	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	53	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	58	3
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	58	3
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	38	2
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	38	2
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	27	7
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	27	7
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	15	5
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	15	5
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	12	5
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	12	5
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 12 et < 13	6	5
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 12 et < 13	6	5
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 13 et < 14	8	8
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 13 et < 14	8	8
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	1	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	1	1
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 15 et < 16	3	3
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 15 et < 16	3	3

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAI AGREGATION INTERNE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	176	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent	176	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	1	0
102	030 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche	1	0

ADMISSION**Répartition par académies après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
A06	DE CLERMONT-FERRAND	1	1	0
A06	DE CLERMONT-FERRAND	1	1	0
A06	DE CLERMONT-FERRAND	1	1	0
A14	DE RENNES	2	2	1
A14	DE RENNES	2	2	1
A14	DE RENNES	2	2	1
A15	DE STRASBOURG	1	1	1
A15	DE STRASBOURG	1	1	1
A15	DE STRASBOURG	1	1	1
A17	DE NANTES	1	1	0
A17	DE NANTES	1	1	0
A17	DE NANTES	1	1	0
A32	DE LA GUADELOUPE	1	1	1
A32	DE LA GUADELOUPE	1	1	1
A32	DE LA GUADELOUPE	1	1	1

ADMISSION**Répartition par académies après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Académie		Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
A02	D' AIX-MARSEILLE	1	1	0
A02	D' AIX-MARSEILLE	1	1	0
A03	DE BESANCON	1	1	0
A03	DE BESANCON	1	1	0
A04	DE BORDEAUX	1	1	0
A04	DE BORDEAUX	1	1	0
A05	DE CAEN	1	1	0
A05	DE CAEN	1	1	0
A06	DE CLERMONT-FERRAND	2	2	1
A06	DE CLERMONT-FERRAND	2	2	1
A07	DE DIJON	1	1	1
A07	DE DIJON	1	1	1
A08	DE GRENOBLE	1	1	1
A08	DE GRENOBLE	1	1	1
A09	DE LILLE	1	1	1
A09	DE LILLE	1	1	1
A10	DE LYON	1	1	0
A10	DE LYON	1	1	0
A12	DE NANCY-METZ	1	1	0
A12	DE NANCY-METZ	1	1	0
A13	DE POITIERS	1	1	1
A13	DE POITIERS	1	1	1
A14	DE RENNES	1	1	0
A14	DE RENNES	1	1	0
A15	DE STRASBOURG	1	1	0
A15	DE STRASBOURG	1	1	0
A16	DE TOULOUSE	2	2	1
A16	DE TOULOUSE	2	2	1
A17	DE NANTES	1	1	0

ADMISSION**Répartition par académies après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Académie		Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
A17	DE NANTES	1	1	0
A18	D' ORLEANS-TOURS	4	4	2
A18	D' ORLEANS-TOURS	4	4	2
A20	D' AMIENS	2	2	0
A20	D' AMIENS	2	2	0
A21	DE ROUEN	3	3	0
A21	DE ROUEN	3	3	0
A22	DE LIMOGES	1	0	0
A22	DE LIMOGES	1	0	0
A23	DE NICE	1	1	0
A23	DE NICE	1	1	0
A28	DE LA REUNION	2	2	2
A28	DE LA REUNION	2	2	2
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	9	9	6
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	9	9	6

ADMISSION**Titres-Diplômes requis après barre**

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

	Titre ou diplôme requis	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE,PLP2,PEPS	1	1	0
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE,PLP2,PEPS	1	1	0
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	1	1	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	1	1	1
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	1	1	0
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	1	1	0
243	MAITRISE	2	2	1
243	MAITRISE	2	2	1
257	INSCR.SANS RESERVE 5EME AN.UNIVERSI	1	1	1
257	INSCR.SANS RESERVE 5EME AN.UNIVERSI	1	1	1

ADMISSION**Titres-Diplômes requis après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

	Titre ou diplôme requis	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
104	DOCTORAT	1	1	1
104	DOCTORAT	1	1	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	18	18	9
210	CAPES,CAPET,CAPLP2,CAPEPS	18	18	9
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	3	3	1
212	CERTIFIES,PLP2,PTAENSAM	3	3	1
243	MAITRISE	16	15	4
243	MAITRISE	16	15	4
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	1	1	1
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	1	1	1

ADMISSION**Répartition par sexe après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
HOMME	3	3	2
FEMME	3	3	1
FEMME	3	3	1
HOMME	3	3	2

ADMISSION**Répartition par sexe après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
HOMME	21	20	10
FEMME	18	18	6
FEMME	18	18	6
HOMME	21	20	10

ADMISSION**Répartition par profession après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

	Profession	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
4000	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM TIT	5	5	2
4000	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM TIT	5	5	2
4001	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM MA	1	1	1
4001	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM MA	1	1	1

ADMISSION**Répartition par profession après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option0100A PHILOSOPHIE

Profession		Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
5534	CERTIFIE	39	38	16
5534	CERTIFIE	39	38	16

ADMISSION**Moyenne par épreuve/ matière après barre**

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° commissi	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présent	Moyenne des admis	Ecart type présents	Ecart type admis
203			6	6	3	05.67	06.67	01.37	00.94
203			6	6	3	05.67	06.67	01.37	00.94
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	6	6	3	05.67	06.67	01.37	00.94
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	6	6	3	05.67	06.67	01.37	00.94
204			6	6	3	05.17	05.33	01.34	01.25
204			6	6	3	05.17	05.33	01.34	01.25
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	6	6	3	05.17	05.33	01.34	01.25
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	6	6	3	05.17	05.33	01.34	01.25

ADMISSION**Moyenne par épreuve/ matière après barre****Concours : EAI AGREGATION INTERNE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° commissi	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présent	Moyenne des admis	Ecart type présents	Ecart type admis
203			39	38	16	06.89	08.06	01.94	02.10
203			39	38	16	06.89	08.06	01.94	02.10
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	39	38	16	06.89	08.06	01.94	02.10
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	39	38	16	06.89	08.06	01.94	02.10
204			39	38	16	07.53	08.88	02.04	01.87
204			39	38	16	07.53	08.88	02.04	01.87
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	39	38	16	07.53	08.88	02.04	01.87
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	39	38	16	07.53	08.88	02.04	01.87

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 4 et < 5	2	0
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 4 et < 5	2	0
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 6 et < 7	3	2
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 6 et < 7	3	2
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 8 et < 9	1	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 8 et < 9	1	1

ADMISSION**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	3	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	3	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	1	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	1	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	2	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	2	1

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	4	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	4	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	7	2
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	7	2
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	6	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	6	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	6	0
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	6	0
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	8	5
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	8	5
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	4	4
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	4	4
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	1	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	1	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 12 et < 13	1	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 12 et < 13	1	1
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	Absent	1	0
203	056 LECON PHILOSOPHIE	Tous	Absent	1	0

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	3	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	3	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	3	0
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	3	0
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	8	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	8	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	6	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	6	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 8 et < 9	3	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 8 et < 9	3	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 9 et < 10	8	6
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 9 et < 10	8	6
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 10 et < 11	5	4
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 10 et < 11	5	4
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 11 et < 12	1	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 11 et < 12	1	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 12 et < 13	1	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 12 et < 13	1	1
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	Absent	1	0
204	030 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	Absent	1	0

ADMISSION**Notes-Totaux Min./ Max. après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admis			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
203			04.00	08.00	24.00	45.00	06.00	08.00	30.00	45.00
203			04.00	08.00	24.00	45.00	06.00	08.00	30.00	45.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	04.00	08.00	24.00	45.00	06.00	08.00	30.00	45.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	04.00	08.00	24.00	45.00	06.00	08.00	30.00	45.00
204			04.00	07.00	24.00	45.00	04.00	07.00	30.00	45.00
204			04.00	07.00	24.00	45.00	04.00	07.00	30.00	45.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	04.00	07.00	24.00	45.00	04.00	07.00	30.00	45.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	04.00	07.00	24.00	45.00	04.00	07.00	30.00	45.00
Total			04.00	08.00	24.00	45.00	04.00	08.00	30.00	45.00
Total			04.00	08.00	24.00	45.00	04.00	08.00	30.00	45.00

ADMISSION**Notes-Totaux Min./ Max. après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admis			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
203			04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
203			04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
204			04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
204			04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
Total			04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00
Total			04.00	12.00	27.00	63.00	04.00	12.00	36.00	63.00